

AFFAIRE N° 14

ETAT des RELIQUATS IRRECouvrABLES (Exercice 1947)

M. le MAIRE. - Monsieur le Receveur Municipal sollicite l'admission en non valeur des reliquats de l'exercice 1947, savoir:

Attributions voitures ex. 1947 .....	4.535.--
Centimes additionnels maisons (Exercice 1947) .....	2.341.20
-d°- voitures -"- .....	43.342.30
-d°- patentes -"- .....	50.105.80
Contribution mobilière .....	10.846.--
Total .....	111.170.30

*Vu et souss à l'approbation  
de Monsieur le Prefet  
St Denis le 24 Mars 1950  
P. le <sup>re</sup> General  
le Chef de Pont Delege  
signature: Gavaran*

Saint-Denis, le 20 Février 1950  
Le Receveur Municipal  
Signé: Emile HOARAU.

M. le MAIRE. - Je mets aux voix.

Adopté à la majorité.

*Approuve  
Saint-Denis le 25 Mars 1950  
P. le Prefet et par J. ou  
de <sup>re</sup> Gal  
signature: Bozzi*